LEÇONS TIRÉES DU PARRAINAGE PRIVÉ DE RÉFUGIÉS : UNE INNOVATION CANADIENNE

INTRODUCTION

Le parrainage privé de réfugiés est une importante innovation sociale canadienne qui est maintenant reproduite dans le monde entier. Initialement conçue comme une réponse à la crise des réfugiés indochinois après la guerre au Vietnam, le parrainage privé est maintenant un pilier des programmes canadiens d'établissement des réfugiés, ayant aidé plus de 327 000 réfugiés à trouver un nouveau foyer au Canada depuis 1979 (Gouvernement du Canada, 2020).

Alors que de nombreux groupes religieux et communautaires continuent de parrainer des demandeurs d'asile du monde entier, la crise syrienne de 2015 a incité le Canada à s'engager à accueillir 25 000 réfugiés syriens, ce qui s'est produit en 100 jours. Des changements massifs aux politiques et aux systèmes gouvernementaux ont été mis en œuvre en un temps record et, combinés au parrainage privé, 62 000 Syriens se sont réinstallés au Canada, la plupart en quelques mois seulement, et plus de la moitié ont été parrainés par le secteur privé (Gouvernement du Canada, 2020). Des organisations locales ont émergé, avec de nouveaux partenariats, processus et approches, activés grâce à de nouvelles applications de technologies simples ; ils ont mis en évidence des possibilités de tirer parti et d'amplifier les ressources gouvernementales. Bien que fragmentés et parfois sous-développés, ces efforts ont signalé de nouvelles opportunités pour créer une approche innovante « d'économie du partage » pour soutenir les nouveaux arrivants.

Non seulement le parrainage privé en tant que modèle de réinstallation des réfugiés a été maintenu au cours des quatre dernières décennies, mais il s'est étendu au fil du temps. Environ deux millions de Canadiens se sont personnellement impliqués pour aider les réfugiés syriens à venir s'installer au Canada (Gouvernement du Canada, 2020). Au-delà du Canada, le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR) a adopté ce modèle dans l'espoir d'accroître la réinstallation des réfugiés. D'autres pays comme l'Argentine, l'Australie, la France, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et l'Espagne ont mis en œuvre ou se sont engagés dans des programmes similaires (Van Haren, 2021). Malgré la large mise en œuvre et l'impact du modèle, peu de recherches ont examiné le parrainage privé.

Cet article examine le Ryerson University Lifeline Syria Challenge comme un exemple d'innovation sociale efficace et vise à identifier les meilleures pratiques pour de futures politiques de parrainage privé et leur mise en œuvre. Alors que le changement technologique a dominé les discussions sur l'innovation, les chercheurs reconnaissent de plus en plus que l'innovation sociale a aussi du pouvoir. Le terme innovation sociale fait référence à « une nouvelle combinaison de pratiques dans des domaines d'action sociale, dans le but de mieux faire face aux besoins et aux problèmes que ce qui n'est possible qu'avec les pratiques existantes » (Howaldt *et al.*, 2014). De nombreuses innovations sociales peuvent aider les gouvernements à atteindre leurs objectifs de manière plus efficace, en tirant parti des ressources et des techniques du secteur privé.

PARRAINAGE PRIVÉ

Le Canada compte actuellement trois programmes de réinstallation des réfugiés : le Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement, le Programme de parrainage privé de

réfugiés, et le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV). Introduit en 1979, le Programme de parrainage privé de réfugiés permettait à des particuliers et à des organisations d'assumer la responsabilité de la réinstallation d'un réfugié. Face à la pression d'agir, le gouvernement fédéral a développé le programme pour permettre la réinstallation d'un plus grand nombre de réfugiés qu'il n'était possible lorsque le gouvernement fournissait à lui seul tous les services d'établissement. Avec le Programme de parrainage privé de réfugiés, le gouvernement a mis en place un programme de jumelage 1:1, pour chaque réfugié installé de manière privée, le gouvernement en financerait un autre. En 18 mois seulement, plus de 60 000 réfugiés ont été parrainés de manière privée de 1979 à 1980.

Alors que les discussions actuelles sur le parrainage privé se penchent souvent sur les coûts financiers, les responsabilités assumées par les parrains comprennent un soutien financier, émotionnel et social. Les responsabilités financières sont clairement définies dans les réglementations gouvernementales, et sont à peu près équivalentes aux taux d'aide sociale. Une personne ou un groupe qui parraine une famille de quatre personnes peut s'attendre à verser environ 27 000 $ CAD, répartis sur les douze premiers mois suivant l'arrivée au Canada. Ces fonds subviennent aux besoins de la famille, y compris la nourriture, les meubles, le transport et le logement, pendant un an. Les responsabilités de soutien social exigent des parrains qu'ils facilitent la transition des nouveaux arrivants vers un nouveau pays : trouver un appartement, inscrire les enfants à l'école, trouver du travail et choisir un médecin de famille, parmi d'autres soutiens essentiels. L'important soutien que les parrains sont tenus de fournir peut créer des obstacles au parrainage : les personnes ayant les moyens n'ont souvent pas le temps, et les personnes ayant le temps n'ont souvent pas les moyens.

EFFICACITÉ DU PARRAINAGE PRIVÉ

Le parrainage privé fonctionne. La plupart des réfugiés prospèrent et leurs enfants atteignent la mobilité sociale grâce à la réussite scolaire et à l'obtention d'un statut professionnel. En fait, les réfugiés du Programme de parrainage privé des réfugiés (PPPR) obtiennent de meilleurs résultats que les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Bien que cela puisse probablement être attribué en partie à des niveaux plus élevés d'éducation, de compétences et de langues, un certain crédit doit également revenir au capital social, émotionnel et culturel accessible via les réseaux de leurs parrains privés. Ce soutien leur permet de naviguer dans les « règles tacites », d'obtenir le soutien dont ils ont besoin, et de trouver des emplois sur les marchés du travail informels (Yu *et al.*, 2007).

Les réfugiés du PPPR connaissent une intégration rapide au marché du travail dès leur arrivée au Canada, surtout en contraste à d'autres modalités. Par exemple, les dossiers fiscaux de 2016 indiquent que 40 % des PPPR syriens adultes ont déclaré des revenus d'emploi dans les premiers mois suivant leur arrivée, contre 5 % des syriens pris en charge par le gouvernement, et 15 % des réfugiés RDBV. Selon le Sondage sur les résultats en matière d'établissement (2019) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), parmi les syriens déclarant qu'ils occupaient actuellement un emploi, les PPPR ont déclaré 60 % d'emploi, les réfugiés RDBV ont déclaré 55 % d'emploi et les réfugiés pris en charge par le gouvernement ont déclaré 43 % d'emploi. Dans l'ensemble, les revenus d'emploi des syriens ont augmenté avec le temps passé au Canada. L'utilisation de l'aide sociale par les Syriens pris en charge par le gouvernement et les réfugiés RDBV en 2016 correspond aux tendances historiques des populations réinstallées : 93 % des syriens pris en charge par le gouvernement et 88 % des réfugiés RDBV ont déclaré avoir utilisé l'aide sociale au cours de leur première année au Canada, comparativement à 2 % des PPPR (IRCC, 2019).

Les réfugiés d'une modalité à l'autre ne sont pas les mêmes. Ils varient dans leur expérience de travail, leur éducation formelle, et leur langue (Treviranus & Casasola, 2003 ; Bloch, 2008). Par exemple, environ 20 % des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement avaient des compétences linguistiques en anglais ou en français, comparativement à 67 % des réfugiés pris en charge par des parrains privés. Moins de 3 % des syriens pris en charge par le gouvernement avaient un diplôme universitaire, contre 25 % de ceux qui étaient parrainés de manière privée (Wilkinson et Garcea, 2017).

Cependant, même en tenant compte de ces différences démographiques et socioéconomiques, l'avantage des PPPR sur les réfugiés pris en charge par le gouvernement reste fort et durable : 15 ans après leur arrivée, les PPPR ont des taux d'emploi et des revenus plus élevés que les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Selon une étude, les taux d'emploi des PPPR (89 % et 69 % pour les hommes et femmes, respectivement) au cours de la première année suivant l'admission sont de 19 et 25 points de pourcentage supérieurs à ceux de leurs homologues pris en charge par le gouvernement, pour les hommes et femmes, respectivement (Kaida *et al.*, 2020). La différence d'emploi et de revenus entre les réfugiés pris en charge par des parrains privés et ceux pris en charge par le gouvernement est plus grande pour les réfugiés qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires que pour ceux qui sont plus scolarisés, ce qui suggère que les voies du PPPR sont particulièrement avantageux pour les réfugiés ayant des qualifications formelles limitées.

Mais les taux d'emploi et les revenus plus élevés des PPPRs ne signifient pas qu'ils ne sont pas assujettis aux obstacles structurels et systémiques qui touchent les immigrants en général. Par exemple, des entretiens approfondis avec des réfugiés syriens tels que des médecins, des pharmaciens et des enseignants, ont révélé une frustration face à la lenteur

de la reconnaissance des diplômes étrangers. Selon les mots d'une mère syrienne qui était enseignante avant d'émigrer au Canada :

> « Je suis venue ici [dans la région de Kitchener-Waterloo] en pensant que je trouverais du travail comme enseignante. Mais cela ne s'est pas produit, et de toute façon personne ne reconnaît vraiment ma formation et mon expérience. » (Ilcan & Connoy, 2021, p. 306).

ÉTUDE DE CAS : LE RYERSON UNIVERSITY LIFELINE SYRIA CHALLENGE

De nouvelles approches au parrainage privé ont créé de nouvelles combinaisons de ressources novatrices pour répondre aux besoins des réfugiés. Lancé en juillet 2015, le programme Ryerson University Lifeline Syria Challenge (RULSC) est un exemple de collaboration efficace où les universités ont exploité les atouts des établissements postsecondaires pour fournir un soutien bénévole, lever des fonds et parrainer des centaines de réfugiés syriens.

Il y avait des différences considérables entre le RULSC et le modèle de parrainage privé traditionnel. Tout d'abord, il a tiré parti de la technologie pour atteindre les bénévoles, collecter des dons pour les groupes de parrainage, et proposer des ressources en ligne pour soutenir les réfugiés dans leur parcours de réinstallation – comme mettre en relation demandeurs d'emploi et employeurs via la plateforme de recherche d'emploi en ligne Magnet. La technologie a en outre aidé à personnaliser l'expérience des donateurs en les mettant en contact avec des groupes de parrainage et des familles de réfugiés spécifiques. Deuxièmement, plutôt que de laisser le groupe de parrainage privé assumer le poids de la responsabilité de la réinstallation, le RULSC a exploité la capacité des étudiants bénévoles et des organisations du secteur privé pour fournir un soutien essentiel après l'arrivée. Troisièmement, le programme a été conçu pour être facile à naviguer et axé sur la suppression des obstacles afin d'engager « plus que les suspects habituels » plutôt que d'attendre des sponsors qu'ils naviguent des formulaires complexes ou trouvent l'accès aux ressources. Enfin, le RULSC s'est appuyé sur des processus de gestion de projet et d'établissement de rapports bien élaborés pour établir des objectifs et suivre les résultats.

Le facteur temps était primordial. La demande citoyenne de parrainage privé a atteint de nouveaux sommets suite à la publication, en septembre 2015, de la photographie tragique du jeune Alan Kurdi. Le RULSC a exploité cet intérêt et son interface conviviale a cherché à démystifier le parrainage privé et à simplifier l'engagement : les dons et l'inscription des bénévoles se faisaient d'un simple clic, tandis que des « équipes » de parrainage de cinq personnes ou plus étaient jumelées à des familles en fonction de la capacité de l'équipe. Contrairement aux approches traditionnelles, cela n'impliquait aucune formation ou participation à un atelier, mais a plutôt appareillé familles de réfugiés et parrains bénévoles en fonction des compétences et des ressources offertes. En entreprenant cette approche de « personnalisation de masse », le programme était équipé pour mobiliser et coordonner d'importantes ressources humaines et financières à une vitesse rapide. Plus de 4 000 personnes ont fait des dons générant plus de près de 5 millions de dollars en très peu de temps. Plus de 1 000 personnes se sont inscrites pour faire du bénévolat et près de 150 familles de réfugiés ont été parrainées (RULSC, 2016).

« Le facteur temps était primordial. La demande citoyenne de parrainage privé a atteint de nouveaux sommets suite à la publication, en septembre 2015, de la photographie tragique du jeune Alan Kurdi. RULSC a exploité cet intérêt et son interface conviviale a cherché à démystifier le parrainage privé et à simplifier l'engagement. »

« L'impulsion derrière une approche intersectorielle et communautaire vient de l'appréciation que l'innovation fleurit là où les secteurs convergent, et qu'une réponse efficace aux problèmes sociaux nécessite de briser les silos entre secteurs public, privé, et à but non lucratif. »

Le programme RULSC a non seulement mobilisé un grand nombre de personnes, mais aussi une coalition diversifiée de groupes dans différents secteurs. Alors que le modèle traditionnel traite le parrainage comme une activité plus ou moins individualisée, coordonnée principalement par des organisations religieuses, dans le modèle RULSC, le parrainage est entrepris de manière privée mais exécuté collectivement. Les partenariats avec les étudiants et les organisations cherchant à embaucher de nouveaux arrivants syriens, ainsi que la mise en œuvre d'activités, telles que les salons de l'emploi et la formation linguistique, qui répondaient aux besoins identifiés par la recherche des nouveaux arrivants, ont été essentiels au succès du programme. Les groupes d'étudiants ont été encouragés à innover et à créer de nouvelles approches et solutions par le biais de hackathons et de concours. L'impulsion derrière une approche intersectorielle et communautaire vient de l'appréciation que l'innovation fleurit là où les secteurs convergent, et qu'une réponse efficace aux problèmes sociaux nécessite de briser les silos entre secteurs public, privé, et à but non lucratif.

Alors que les établissements postsecondaires évoluent souvent lentement, le programme RULSC a été créé en

moins d'une heure grâce à un échange de courriels entre les dirigeants de Ryerson et un petit groupe de bénévoles. Le personnel travaillant dans les finances et l'avancement a dit oui alors qu'il aurait pu dire non, et a aidé à mettre en place les systèmes permettant le développement d'un modèle unique centré sur l'engagement et la formation des étudiants, conforme aux objectifs caritatifs de l'institution. Cela a commencé avec un objectif modeste de parrainer 10 familles syriennes, mais s'est rapidement étendu en raison de l'élan de soutien qui a suivi la publication, en 2015, de la photographie tragique d'Alan Kurdi, âgé de 4 ans.

Le modèle RULSC, mis en œuvre ici pour répondre à une crise mondiale des réfugiés, offre des leçons potentielles pour rapidement et efficacement mobiliser et exploiter des ressources supplémentaires. L'objectif est de plus efficacement répondre aux crises et situations locales et mondiales complexes, nécessitant une action urgente et exigeante. Le modèle tire parti de l'énergie des étudiants, des institutions universitaires existantes et de la puissance de la technologie et du financement participatif. Son réseau intégré mais décentralisé de personnes, d'organisations et de ressources permet de répondre aux besoins urgents.

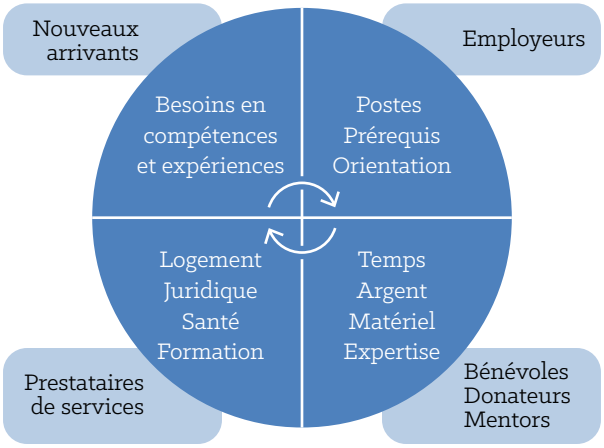
Le projet a souligné l'importance d'entreprendre une approche systémique pour traiter les problèmes sociaux, et de reconnaître que souvent, les obstacles ne sont pas dus au manque de capacité mais plutôt à des politiques et facteurs politiques, organisationnels et comportementaux. Malgré cela, le programme, ainsi qu'un examen des solutions technologiques compétitives, ont contribué à éclairer le développement de spécifications fonctionnelles pour une plateforme mondiale d'économie de partage visant à relier les réfugiés sans domicile aux personnes disposées à les accueillir et, peut-être plus important encore, à tirer parti des ressources financières et le capital humain nécessaires pour les soutenir.

> « Notre expérience avec les réfugiés indochinois en 1979-80 et les réfugiés syriens en 2015 a montré le pouvoir de l'innovation pour exploiter les ressources de la société civile et du secteur privé afin d'augmenter les ressources des organisations gouvernementales et communautaires pour aider à la réinstallation des réfugiés. »

CONCLUSIONS ET ENJEUX

Notre expérience avec les réfugiés indochinois en 1979-80 et les réfugiés syriens en 2015 a montré le pouvoir de l'innovation pour exploiter les ressources de la société civile et du secteur privé afin d'augmenter les ressources des organisations gouvernementales et communautaires pour aider

FIGURE 1 : STRUCTURE DU PORTAILA



Source : Cukier, W. & Jackson, S. (2018). Accueillir les réfugiés syriens au Canada. Innovation sociale facilitée par la technologie. IEEE Canada International Humanitarian Technology Conference (IHTC), DOI: 10.1109/IHTC.2017.8058194, 32–36.

à la réinstallation des réfugiés. Les libéraux fédéraux, qui ont commencé la campagne en troisième position, ont fait campagne sur la promesse d'amener 25 000 réfugiés syriens au Canada avant la fin 2015. La campagne a été chargée de rhétorique pro et anti-immigrés, mais les libéraux ont finalement été victorieux.

Il n'y a aucun doute que l'établissement d'un objectif ambitieux et d'un leadership fort a contribué à alimenter une « approche pan-gouvernementale » à la mise en œuvre qui a permis à plus de réfugiés de trouver de nouveaux foyers au Canada plus rapidement que quiconque ne l'aurait cru possible. Non seulement les ministères ont-ils travaillé ensemble pour aligner les soutiens sur le terrain avec les processus de vérification et d'approbation, et les services d'établissement, mais le processus a été modifié au fur et à mesure de son déroulement. La collaboration à tous les niveaux et juridictions – internationalement, nationalement et plus localement – a été la clé de la rapidité et du succès de l'initiative de réinstallation. Puisque attendre la désignation du HCNUR était un obstacle, le Canada a accepté une désignation prima facie des Syriens comme réfugiés et a exploité les réseaux d'organisations communautaires pour aider à identifier les candidats. Le Canada a également mis en place des sites de traitement locaux au Liban, en Jordanie et en Turquie avec plus de flexibilité dans les exigences en matière de documentation. Sous la direction de l'Agence des services frontaliers du Canada, un processus de contrôle de sécurité à plusieurs niveaux a été élaboré et déployé pour respecter les délais opérationnels. Le ministre a également encouragé l'engagement actif du secteur privé et de la société civile pour compléter le travail des agences d'établissement établies. En définissant et en concentrant l'attention sur un seul objectif – amener 25 000 réfugiés

syriens au Canada en 100 jours – et en remettant en question le statu quo, le Canada a encouragé la collaboration et l'innovation pour accomplir ce que beaucoup pensaient impossible (Gouvernement du Canada, 2019).

À une échelle beaucoup plus petite, le projet RULSC a démontré le pouvoir d'une approche entrepreneuriale pour exploiter le pouvoir des citoyens et des entreprises pour compléter le travail du gouvernement, des agences d'établissement et des organisations communautaires. Cela a également démontré le potentiel souvent inexploité des jeunes – les étudiants de niveau postsecondaire représentaient plus de 500 des bénévoles qui ont soutenu l'initiative, fournissant de nombreux services allant de la traduction à l'aide au logement, de l'éducation à la navigation du système de soins de santé, et même aux connaissances financière et à la recherche d'emploi. Au final, le programme a permis de parrainer près de 500 réfugiés syriens issus de milieux très divers (RULSC, 2016). Certains n'avaient pas terminé leurs études secondaires, tandis que d'autres avaient un doctorat. Cinq ans plus tard, beaucoup sont maintenant citoyens canadiens. Bien que tous n'aient pas retrouvé le statut qu'ils avaient perdu en quittant la Syrie, le groupe comprend des entrepreneurs, des professionnels, un dentiste, qui pratique maintenant à Terre-Neuve, et beaucoup qui ont un emploi stable. D'autres sont retournés aux études postsecondaires. Les enfants ont très bien réussi, y compris certains avec des handicaps qui auraient probablement sévèrement limité leurs opportunités en Syrie. Beaucoup ont également parrainé leur famille élargie – une famille de quatre est maintenant une famille de cinq et a amené 12 membres de leur famille élargie au Canada, tous employés. De nombreux parrains, dont le maire de Toronto, John Tory, diront que l'expérience a changé leur vie et que les parrains ont tiré plus de ces relations que les réfugiés.

« De nombreuses personnes impliquées dans le projet se sont réunies pour créer Lifeline Afghanistan, dans l'espoir d'appliquer les leçons apprises à une nouvelle crise humanitaire et d'aider à soutenir l'engagement du Canada à réinstaller au moins 40 000 réfugiés afghans. »

Comme de nombreuses innovations « frugales » à petite échelle, l'impact à long terme du RULSC est incertain : entraînera-t-il des changements ou les systèmes qui protègent les intérêts et les processus enracinés contribueront-ils à renforcer le statu quo ? (Chalmers, 2013.) Par exemple, les structures politiques qui séparaient les réfugiés pris en charge par le gouvernement, de ceux pris en charge par des parrains privés, étaient sacro-saintes, laissant le RULSC dans la position paradoxale d'avoir plus de parrains et de fonds que de réfugiés « disponibles » (Keung, 2016). De nombreuses personnes impliquées dans le projet se sont réunies pour créer Lifeline Afghanistan, dans l'espoir d'appliquer les leçons apprises à une nouvelle crise humanitaire et d'aider à soutenir l'engagement du Canada à réinstaller au moins 40 000 réfugiés afghans.

Bien qu'il existe des différences, les leçons tirées de l'expérience du RULSC pourraient et devraient éclairer la stratégie du gouvernement pour remplir son engagement de parrainer des réfugiés afghans. Mais même au-delà du soutien aux réfugiés, l'expérience montre la valeur du capital social dans l'aide au processus de réinstallation. Qu'il s'agisse d'un réfugié pris en charge par le gouvernement, d'un réfugié parrainé par le secteur privé, d'un réfugié d'un bureau des visas mixte, d'un immigrant économique, d'un travailleur étranger temporaire ou d'un étudiant international, bon nombre des mêmes principes s'appliquent. Naviguer le processus d'établissement, le logement, l'éducation, les soins de santé et l'emploi, ainsi que l'acclimatation à la culture et aux attentes canadiennes sont grandement facilités par le fait d'avoir un capital social composé de proches parents ou de parrains. Trouver des moyens d'offrir aux nouveaux arrivants une « famille » canadienne a un impact significatif sur leur réussite sociale et économique.

REFERENCES

Bloch, A. (2008). Refugees in the UK labour market: The conflict between economic integration and policy-led labour market restriction. *Journal of Social Policy, 37*(01), 21–36.

Chalmers, D. (2013). Social innovation: An exploration of the barriers faced by innovating organizations in the social economy. *Local Economy, 28*(1), 17–34. https://doi.org/10.1177/0269094212463677

Cukier, W. & Jackson, S. (2018). Welcoming Syrian refugees to Canada. Technology-enabled social innovation. *IEEE Canada International Humanitarian Technology Conference (IHTC)*, DOI: 10.1109/IHTC.2017.8058194, 32–36.

Government of Canada (2019). Syrian Refugee Resettlement Initiative: Looking to the Future. Government of Canada. www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/refugees/welcome-syrian-refugees/looking-future.html

Government of Canada. (2020). By the numbers—40 years of Canada's Private Sponsorship of Refugees Program. Government of Canada. https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2019/04/by-the-numbers--40-years-of-canadas-private-sponsorship-of-refugees-program.html

Howaldt, J., Butzin, A., Domanski, D., & Kaletka, C. (2014). Theoretical approaches to social innovation: A critical literature review. *A Deliverable of the Project: "Social Innovation: Driving Force of Social Change" (SI-DRIVE)*. Dortmund: Sozialforschungsstelle.

Ilcan, S., & Connoy, L. (2021). On critical localism and the privatisation of refuge: The resettlement of Syrian newcomers in Canada. *Refugee Survey Quarterly, 40*(3), 293–314. https://doi.org/10.1093/rsq/hdab006

Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC). (2016). Evaluation of the Resettlement Programs. Immigration, Refugees and Citizenship Canada. http://www.cic.gc.ca/english/resources/evaluation/resettlement.asp

Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC). (2019). Syrian Outcomes Report. https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/corporate/reports-statistics/evaluations/syrian-outcomes-report-2019.html

Kaida, L., Hou, F., & Stick, M. (2020). The long-term economic integration of resettled refugees in Canada: A Comparison of Privately Sponsored Refugees and Government-Assisted Refugees. *Journal of Ethnic and Migration Studies, 46*(9), 1687–1708. https://macsphere.mcmaster.ca/bitstream/11375/24590/1/kaida_text.pdf

Keung, N. (March 2016). Where are our Syrian families? *Toronto Star*. https://www.thestar.com/news/immigration/2016/03/24/where-are-our-syrian-refugee-families.html

Ryerson University Lifeline Syria Challenge (RULSC). (2016). 2016 year in review. *Office of the Vice President, Research and Innovation at Ryerson University*. https://www.ryerson.ca/diversity/reports/lifeline-syria-challenge-year-in-review/

Treviranus, B. & Casasola, M. (2003). Canada's private sponsorship of refugees program: A practitioner's perspective of its past and future. *Journal of International Migration and Integration, 4*(2), 177–202. https://doi.org/10.1007/s12134-003-1032-0

Van Haren, I. (2021). Canada's private sponsorship model represents a complementary pathway for refugee resettlement. Migration Policy Institute. https://www.migrationpolicy.org/article/canada-private-sponsorship-model-refugee-resettlement

Wilkinson, L. & Garcea, J. (2017). *The economic integration of refugees in Canada: A mixed record?* Migration Policy Institute. https://www.migrationpolicy.org/research/economic-integration-refugees-canada-mixed-record

Yu, S., Ouellet, E., & Warmington, A. (2007). Refugee integration in Canada: A survey of empirical evidence and existing services. *Refuge: Canada's Journal on Refugees, 24*(2).